



MAIRIE

SAINT MARTIN DES NOYERS - Vendée

28, Rue de l'Eglise

☎ 02 51 07 82 60 - Fax 02 51 07 85 99

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le neuf décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le deux décembre deux mille dix pour une session ordinaire, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Daniel MENANTEAU, Maire,

A l'ordre du jour, sont inscrits :

- ◆ Présentation des membres et des projets du conseil municipal d'enfants,
- ◆ Information de l'exercice du droit de préemption urbain,
- ◆ Approbation du règlement du cimetière,
- ◆ Renouvellement contrats d'assurance,
- ◆ Budget communal - Décision modificative n°4,
- ◆ Acquisition et reprise d'un tracteur et du matériel de voirie,
- ◆ Extension école Anselme Roy,
 - ❖ Marchés complémentaires
 - ❖ Avenants
- ◆ Questions diverses.

Étaient présents : Mmes DRAPEAU Laure, ELIE Sandrine JAUD Rose-Hélène, GUILLET Maryse, MADORRA Hélène, MM BARD Joël, BOUDAUD René, CONNIL Jérémy DREUX Jean-Claude, DREILLARD Roland, FALOURD Bernard, GOURAUD Christophe, GUILLON Jean-Louis, LOUINEAU Dominique, PICARD Fabien, RAMBAUD René, SORIN Patrice.

Absents : M. BOU Didier démissionnaire en date du 23 juin 2010 et MM. GOURRAUD, LOUINEAU et SORIN lors des délibérations n° 97 à 100.

Secrétaire de séance : Mme ELIE Sandrine

Le conseil municipal à l'unanimité des présents, a :

- ❖ Assisté à la présentation du nouveau conseil municipal d'enfants et de son programme ;
- ❖ Été informé du renoncement au droit de préemption sur la parcelle AD 68 par arrêté n°120-2010 ;
- ❖ Approuvé le projet de règlement du cimetière qui sera arrêté par le Maire ;
- ❖ Autorisé le Maire à signer les marchés des assurances avec :
 - GROUPAMA CENTRE ATLANTIQUE , 2, avenue de Limoges BP 8527 79044 NIORT pour le lot 1 – Dommage aux biens sans franchise et pour le lot 2 – Responsabilité civile,
 - La SMACL, 141, Avenue Salvador ALLENDE 79031 NIORT Cédex 9 pour le lot 3 – Flotte automobile plus auto élus et collaborateurs,
 - SARRE ET MOSELLE 17, avenue Poincaré BP 80 045 57400 SARREBOURG pour le lot 4 – Protection juridique.
- ❖ Autorisé le Maire à retenir l'offre de la Société DOUSSET MATELIN domiciliée 18, avenue de l'Europe 86170 NEUVILLE DE POITOU pour un tracteur Renault Ergos sur la base de 25 714 € TTC et une élagueuse pour 9 568 € TTC ;
- ❖ Autorisé la vente du tracteur Renault, de la débroussailleuse et du lamier au meilleur prix ;
- ❖ Autorisé le Maire à signer la décision modificative n°04 du budget communal ;
- ❖ Autorisé le maire à renouveler la convention de mise a disposition des services techniques pour l'entretien des sentiers de randonnée pédestre auprès de la communauté de communes du pays des Essarts ;
- ❖ Pris acte de l'engagement de la commune à constituer un espace naturel qualifié de zone humide et inondable de manière à favoriser le développement des végétaux et de la biodiversité sur les parcelles AE n°12, AE n°13, AE n°14, AE n°123 au regard de la loi sur l'eau dans le cadre de l'aménagement de l'accès au cimetière.

Le Maire,
Signé Daniel MENANTEAU

